

Instructions de montage



Mini VEGA FX Fixations Magnétiques

Référence 37554

Document : GT-1155-RAM IndA / 37553-00

Langue : Français

Date de publication : 10/2025

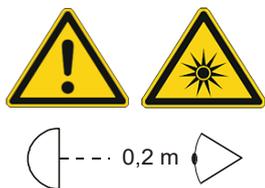
© Standby GmbH, alle Rechte vorbehalten

Bei technischen Fragen wenden Sie sich bitte an Ihren zuständigen Vertriebsmitarbeiter oder an die zentrale Kundenbetreuung

Das Urheberrecht dieses Dokuments bleibt bei der Standby GmbH. Die Dokumentation enthält technische Informationen, die ohne vorherige schriftliche Genehmigung der Standby GmbH weder verändert, kopiert, vervielfältigt, vermietet, ergänzt oder anderweitig verwendet dürfen.

Technische Änderungen vorbehalten.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RAYONNEMENTS OPTIQUES

Tous les composants optiques sont classés comme présentant un faible risque conformément à la norme DIN EN 62471.

Ne regardez le faisceau lumineux des composants que brièvement (max. 4 minutes) lorsque le capot coloré est en place ! Distance minimale entre la source lumineuse et l'œil : 0,2 m.



Le montage de la rampe MINI VEGA doit être effectué conformément aux exigences du pays concerné applicables aux véhicules spéciaux. Le modèle de flash réglé doit également satisfaire aux exigences. L'installateur est seul responsable de l'installation et du réglage.



Nous recommandons de porter des gants appropriés lors du montage afin d'éviter toute blessure aux mains.



Évitez de toucher la RAMPE MINI VEGA immédiatement après l'avoir éteint, car le boîtier en aluminium peut être chaud et provoquer des brûlures.



Le câble de raccordement doit impérativement être acheminé par le chemin le plus court entre la rampe lumineuse et l'intérieur du véhicule. Assurez-vous au préalable des propriétés magnétiques du toit du véhicule.

Abréviations des couleurs dans le schéma de raccordement

Les abréviations à 4 lettres correspondent à des câbles bicolores ; par exemple BCJA = blanc/jaune (câble blanc avec une bande jaune)

Abréviation	Couleur	Abréviation	Couleur	Abréviation	Couleur
RG	rouge	BC	blanc	VI	violet
NR	noir	JA	jaune	OR	orange
MR	marron	GR	gris	RO	rose
VT	vert	BL	bleu		

Mentions légales

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans la documentation technique tiennent compte de l'état actuel de la technique ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil de nombreuses années.

Standby décline toute responsabilité pour les dommages et conséquences résultant :

- Non-respect des indications figurant dans la documentation du produit
- Une utilisation non conforme du produit
- Du montage et de l'utilisation de produits réalisés par du personnel non qualifié
- Modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur lui-même
- Modifications techniques non soumises à Standby ou non approuvées par Standby
- Utilisation de pièces de rechange non approuvées par Standby

RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR

Le carrossier est entièrement responsable du montage de l'équipement sur un véhicule.

Le carrossier doit définir les moyens et le matériel nécessaires au montage de l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation.

Standby n'est pas responsable des erreurs dues à une mauvaise définition du type de système de montage, des renforts, des perçages dans la plaque de toit, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation des points d'ancrage du constructeur du véhicule et de la définition de l'alimentation électrique et de la protection du système en fonction de la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits Standby sont des appareils professionnels qui ne doivent être utilisés qu'à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité au travail auxquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va de même pour les règles de sécurité et de prévention des accidents ainsi que pour les dispositions relatives à la protection de l'environnement. L'utilisation de ces appareils sur la route est soumise aux lois et règlements en matière de circulation routière.

Obligations de l'exploitant :

- Information sur les réglementations en vigueur en matière de sécurité au travail
- Réaliser une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Lorsque vous utilisez l'appareil, vérifiez régulièrement l'adéquation des règles de mise en œuvre par rapport aux règles et normes de sécurité applicables normes de sécurité en vigueur.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'appareil.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre des appareils.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'intervention et veiller à ce qu'il soit utilisé.

Il incombe à l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des appareils
- S'assurer que les dispositifs de sécurité sont régulièrement contrôlés

UTILISATION PRÉVUE

Utilisation conforme

Le système de signalisation spécial est prévu pour être utilisé sur des véhicules dont la tension de bord est de 12 V ou 24 V.

En cas d'utilisation sur la voie publique, les dispositions légales doivent être respectées.

Utilisation non conforme

Toute utilisation autre que celle prévue est considérée comme non conforme.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme, le risque étant supporté par l'exploitant.

Nettoyage du système de signalisation et choix du liquide de nettoyage

Pour le nettoyage, il convient d'utiliser un nettoyant doux sans alcool (compatible avec le polycarbonate). Il faut également veiller à utiliser un produit de nettoyage pour vitres doux et sans alcool (compatible avec le polycarbonate), sinon des fissures et des dommages peuvent apparaître.

Nous recommandons notre nettoyant CLEAN-LIGHTS mousse nettoyante pour systèmes d'avertissement (réf. : 082 030 010 200).

Nettoyage général

Un nettoyage intensif de la rampe lumineuse (par exemple avec un nettoyeur haute pression ou dans de longs tunnels de lavage) peut entraîner la formation de buée à l'intérieur de la rampe lumineuse. Ce type de nettoyage doit être évité.

REMARQUE CONCERNANT L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RADIO

Il est recommandé de monter l'antenne radio à une distance ≥ 1 m de la rampe lumineuse afin d'éviter les interférences radio. La distance minimale absolue de 0,5 m ne doit en aucun cas être inférieure.

SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information technique, veuillez contacter le SERVICE CLIENTS STANDBY :

- Site web : standbygroup.com/fr rubrique Support
- E-mail : support-fr@standbygroup.com
- Téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Dans un souci d'amélioration continue, nos collaborateurs se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'installation et l'utilisation de nos produits.

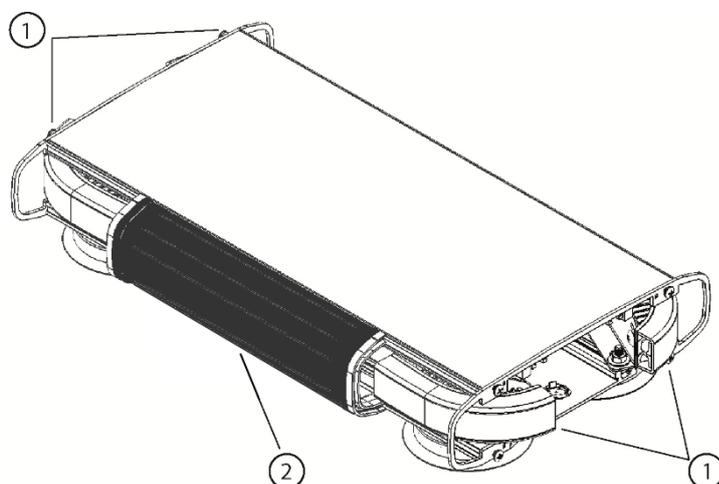
Description

Chaque rampe est équipée de 4 modules LED d'angle, de 4 patins magnétiques pour un montage facile sur le véhicule et d'un câble de raccordement de 4m de long avec prise allume-cigare.

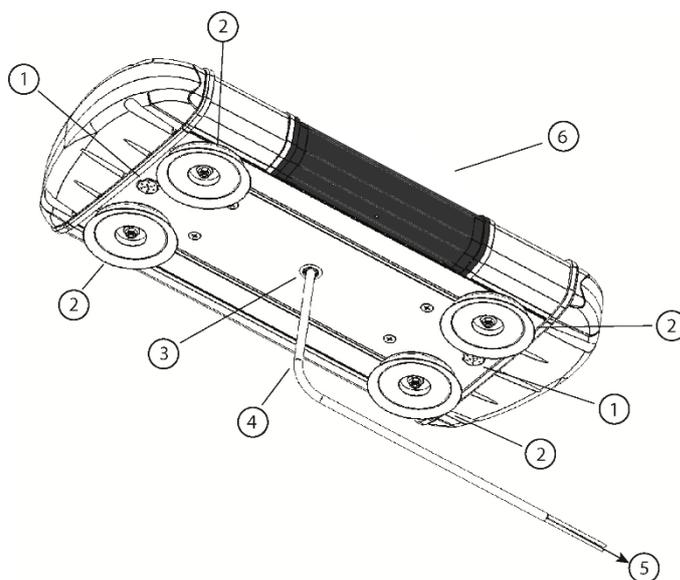
La sortie du câble se trouve au milieu de la rampe lumineuse.

La rampe lumineuse est parfaitement symétrique. Cependant, la pose doit s'effectuer avec la sortie haut-parleur orientée vers l'avant du véhicule.

1. Modules LED d'angle
(vue sans les caches transparents)
2. Grille de haut-parleur

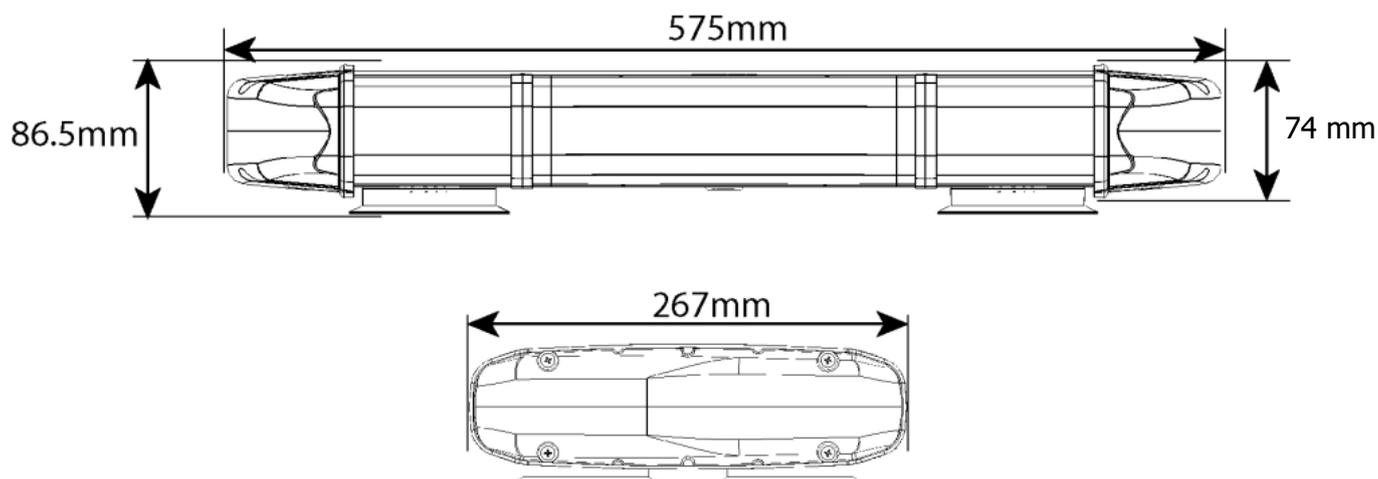


1. Ouverture d'aération pour assurer la circulation de l'air
2. Pads de fixation magnétiques
3. Passage de câble
4. Câble de raccordement avec prise allume-cigare
5. vers la prise allume-cigare
6. Face avant



Dimensions et poids / caractéristiques techniques

Dimensions et poids



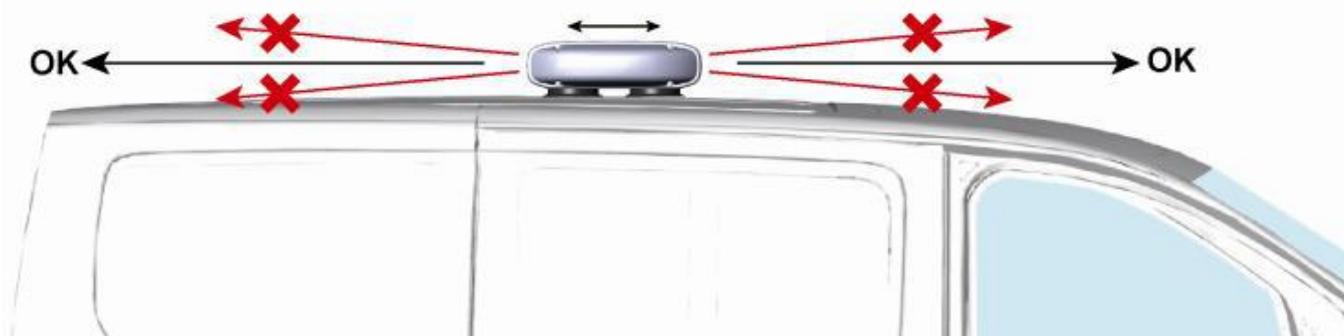
Caractéristiques techniques	
Tension de service	10 – 15 VCC
Tension nominale	12 VCC
Consommation électrique Mode flash	13,5 V : 2,2 A _{eff} ; 6,3 A _{peak}
Consommation électrique Avec sirène	13,5 V : 5,2 A _{eff} ; 8 A _{peak}
Poids	6,4 kg
Homologation selon ECE R65	TB1 E2 0015049 (gyrophare)
Homologation CEM selon ECE R10	E2 10R05 15217

Instructions de montage



Avant de monter la rampe MINI VEGA sur le toit du véhicule, assurez-vous que la surface sur laquelle les patins magnétiques seront fixés est adaptée et en bon état.

La surface choisie doit être plane et propre afin d'optimiser le contact magnétique entre le toit du véhicule et les patins magnétiques. Nettoyez le toit du véhicule si nécessaire. Le toit du véhicule doit être adapté à un support magnétique. Les toits de véhicules en polyester ou dérivés ne sont pas compatibles !

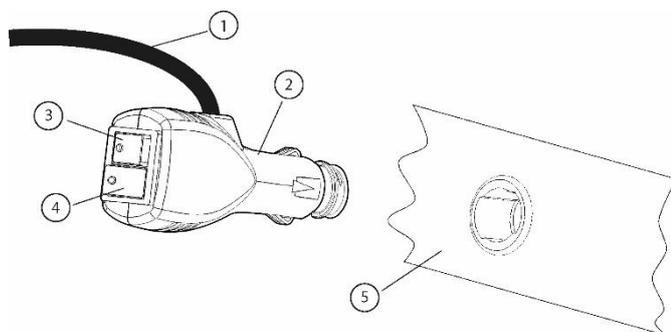


Acheminez le câble de raccordement vers le véhicule par le chemin le plus court afin d'éviter toute situation dangereuse.

Assurez-vous que la prise allume-cigare est suffisante pour la puissance de la rampe lumineuse : 8 à 10 A.

Commande

Branchez la fiche de l'allume-cigare dans la prise allume-cigare du véhicule.



1. Câble de raccordement de la rampe MINI VEGA
2. Connecteur allume-cigare
3. Bouton pour Sirène
4. Interrupteur marche/arrêt du gyrophare

- L'interrupteur permet d'activer ou de désactiver le gyrophare.
- Lorsque le gyrophare est allumé, le bouton permet d'activer ou de désactiver la sirène.
- Lorsque la sirène est activée, une pression longue sur le bouton permet de basculer entre les différentes tonalités (si option) .
- **La rampe lumineuse est automatiquement désactivée lorsque la tension du réseau de bord descend en dessous de 11,5 V.**



ATTENTION

NE DÉPASSEZ PAS LA VITESSE MAXIMALE DE 260 KM/H AVEC LA RAMPE MINI VEGA MONTÉE SUR LE TOIT DU VÉHICULE.

SI VOUS DÉPASSEZ CETTE VITESSE MAXIMALE, NOUS NE POUVONS PAS GARANTIR QUE LA RAMPE LUMINEUSE RESTERA FIXÉE SUR LE TOIT DU VÉHICULE.

